

PUBLICS FRAGILES

Culture et social font cause commune

■ **Passerelles.** Longtemps, les professions des secteurs social et culturel se sont ignorées. Dans les années 2000, les choses ont commencé à changer. Ici et là, les deux familles jettent désormais des passerelles pour se retrouver autour de publics spécifiques : détenus, personnes hospitalisées, en maisons de retraite, handicapées ou en insertion. Ces deux dernières catégories constituent l'essentiel des publics auxquels s'adressent les interventions communes imaginées par les collectivités. Il s'agit de personnes que leur confie la loi et pour lesquelles il y a «urgence sociale».

■ **Droits fondamentaux.** Pour les travailleurs sociaux, l'enjeu est d'assurer l'accès de tous à la culture, dans un souci d'égalité devant les droits fondamentaux. Pour les professionnels de la culture, il réside dans l'élargissement de leur public, dans une perspective de démocratisation. Quant aux artistes, leurs motivations sont multiples : volonté de renforcer leur place dans la cité, souci de se repositionner pour pallier les désagréments de l'intermittence, tout en veillant à ne pas se laisser instrumentaliser.

■ **Identité.** Pour autant, convergence des stratégies ne signifie pas substitution des rôles, comme le souligne Sylvie Rouxel, maître de conférences en sociologie et responsable de l'option «insertion par la

culture» de la licence professionnelle «intervention sociale» au Conservatoire national des arts et métiers. «Il ne s'agit pas d'acquérir une double compétence, mais d'être capable d'articuler deux pratiques professionnelles, chacun sachant où s'arrête son rôle.» Pour conserver une identité professionnelle bien établie, certains porteurs de projets passent d'ailleurs par un intermédiaire, souvent appelé «opérateur». C'est, par exemple, le cas du conseil général de la Gironde, qui a chargé l'institut départemental de développement artistique et culturel de construire des «parcours de découverte culturelle», avec les travailleurs sociaux et les responsables des équipements. Dans le cadre de sa politique de la ville, Lyon a opté, en interne, pour une solution similaire.

■ **Notion de plaisir.** A l'unanimité, les professionnels du secteur social constatent une amélioration dans le comportement des personnes suivies. «La culture étaye nos démarches, en opérant une sorte de déplacement vers la notion de plaisir», constate Nicole Ouvrard, conseillère technique en travail social au conseil général de la Gironde. Travailleurs sociaux et éducateurs spécialisés eux-mêmes disent apprécier mener ces projets, qui, pourtant, leur demandent nombre d'heures de travail supplémentaires. Comme si l'action culturelle revitalisait leur profession, souvent décrite comme éprouvante.

Dossier réalisé par **Hélène Girard et Aurélien Hélias**



STOPELETH

Différents modes pour des publics très variés

L'opéra de Lyon (ci-dessus) organise différents modes d'initiation artistique pour les publics habitant les quartiers défavorisés. Ici, un musicien de l'orchestre de l'opéra sensibilise des enfants de Vénissieux au rythme. Dans les Yvelines (ci-contre), des travailleurs sociaux organisent et participent à des stages d'arts plastiques, animés par des plasticiens du musée Maurice-Denis de Saint-Germain-en-Laye. Ici, des jeunes en déshérence réalisent des affiches publicitaires sur le thème de la santé. A Saint-Martin-de-Ré (ci-dessous), le musée Ernest-Cognacq accueille des personnes handicapées dans des ateliers. Ici, de jeunes handicapés mentaux réalisent une sculpture collective, élaborée avec l'artiste rétais Jean-Marie Meslin. La statue (« L'Hydrovauban ») trône aujourd'hui dans les jardins du musée.



DR

Un champ des possibles qui reste encore à défricher

L'absence de cadrage opérationnel et la rareté des formations laissent libre cours à l'esprit inventif des acteurs sociaux et culturels.

«**D**u moment que nous avons de l'imagination, les modes d'intervention sont illimités», souligne Patrick Prodhomme (*lire son témoignage p. 30*), responsable de la bibliothèque Annie-Fratellini, à Angers (Maine-et-Loire). La marge de manœuvre des professionnels du social et de la culture est d'autant plus large qu'il n'existe pas de véritable cadrage national. Seules les lois du 29 juillet 1998 de lutte contre les exclusions et du 11 février 2005 sur

le handicap fixent quelques objectifs: la première fait de l'accès à la culture l'un des droits fondamentaux des personnes en situation d'exclusion, au même titre que le logement, l'emploi et la santé, mais sans déterminer de mode d'intervention. La seconde rend obligatoire l'accessibilité des équipements culturels et des contenus, quelle que soit la nature du handicap. Du côté du ministère de la Culture, des dispositifs visent à favoriser l'accessibilité des publics dits «empêchés», comme les détenus ou les personnes hospitalisées. Il ne s'agit que de recommandations et d'aide à la mise en œuvre et au conventionnement entre institutions.

au sein de Lecture-jeunesse ou au Centre national de la fonction publique territoriale. «Les participants sont toujours étonnés quand je leur dis qu'ils doivent commencer par bien connaître le public spécifique auquel ils vont s'adresser, avoir en tête les données sociales de leur quartier, aller se promener dans les rues pour bien prendre la mesure de leur environnement et faire la tournée des associations susceptibles d'être des partenaires.»

Formation. Force est de constater que l'enseignement des conjuguaisons entre les secteurs social et culturel demeure récent. Depuis 2001, la question est prise en compte à l'Institut national du patrimoine. De même, depuis cinq ans, le Conservatoire national des arts et métiers propose une option «insertion par la culture» au sein de sa licence professionnelle «intervention sociale». Dans le cadre de projets spécifiques, certaines collectivités choisissent d'organiser elles-mêmes la formation des acteurs locaux. Comme à Lyon (Rhône), avec la mission de coopération culturelle (*lire l'enca-*

Fibre militante. Pour l'essentiel, les expériences existantes tiennent donc aux rencontres individuelles entre professionnels. Leurs promoteurs font montre d'une fibre militante soit pour convaincre leur hiérarchie et les élus, soit pour surmonter les difficultés matérielles et financières de mise en œuvre. «Il faut une bonne dose de passion, de ténacité et une capacité d'indignation pour ne pas se contenter des cadres dans lesquels nous exerçons notre métier», témoigne Marie-Noëlle Durand, assistante sociale de secteur au conseil général du Gers et l'une des quatre responsables de «Cité acteur», démarche d'insertion par le théâtre (*lire p. 30*). De ce fait, la possibilité d'expérimenter puis de poursuivre une démarche relève de la décision politique des élus chargés de ces secteurs.

Patrick Prodhomme parle lui aussi d'action «militante», notamment lorsqu'il défend quelques principes de base lors de ses interventions

En l'absence de prescription et de cadrage, les projets relèvent, pour la plupart, du sur-mesure.

(*lire p. 31*). «Nous avons produit notre propre outil de formation, adapté à nos problématiques, explique Marc Villarubias, responsable de la mission. Les personnes impliquées dans les projets doivent par-



Les arts plastiques contribuent à la réussite des parcours d'insertion.

L'art, un outil «percutant»

■ Cette année, Marie-Chantal Labuz (debout, sur notre photo), directrice de l'action sociale du territoire sud Yvelines, a demandé aux plasticiens-animateurs du musée Maurice-Denis (Saint-Germain-en-Laye) d'accompagner dix adultes en insertion, puis dix jeunes en déshérence. Les premiers ont travaillé sur le thème de l'entreprise. Les seconds sur celui de la santé. Leurs productions (tableaux, affiches) ont été présentées successivement à Rambouillet, partenaire de l'expérience. Lors des expositions, les participants ont noué le dialogue, les uns avec des chefs d'entreprise, invités par le conseil général, les autres avec des jeunes et des adultes. «L'art revalorise les personnes et fait tomber les a priori», plaide la directrice. Plusieurs adultes ont retrouvé du travail; plusieurs jeunes sont repartis sur de bons rails. «L'enjeu n'était pas l'accès à la culture, mais l'utilisation d'un outil social "percutant"», fait valoir Marie-Chantal Labuz.



Catherine Girard, responsable des affaires culturelles et sociales, entourée de son équipe.

VIENNE

Une direction pour assembler les compétences

Les 13 et 14 novembre, Vienne (Isère) a organisé ses premières rencontres de la solidarité, sur le thème «art, culture et handicap» et baptisées, pour la circonstance, «Forum Louis-Braille». Au programme : débats, présentation d'expériences, visite tactile du musée archéologique Saint-Pierre et cinéma, avec la projection du «Huitième jour», en présence de Pascal Duquesne, comédien trisomique révélé en 1996 par ce film. «Nous voulions montrer aux professionnels ce que nous sommes capables de faire», explique Catherine Girard, directrice des affaires sociales... et culturelles, par ailleurs directrice générale adjointe et directrice du centre communal d'action sociale (CCAS). «Le social et la culture sont des secteurs tellement spécialisés que ces derniers manquent parfois d'une vision transversale. A Vienne, notre organisation fait qu'ils travaillent ensemble. Je conçois ma mission comme celle d'un développeur, qui assemble des compétences.»

Accompagner. C'est ainsi qu'en ce moment, Sébastien Gosselin, conservateur du patrimoine, réfléchit à ce qu'il proposera pour le plan d'action pluriannuel (2010-2013) que la ville consacra à l'alimentation. Objectif : accompagner les habitants

les plus vulnérables dans leur quotidien. «J'ai identifié, dans les collections des musées, des éléments sur lesquels je pourrais m'appuyer pour élaborer un projet avec mes partenaires sociaux. Je ne dois surtout pas arriver devant eux avec une idée prédéterminée.»

Désacraliser le musée. Pour bâtir son projet, Sébastien Gosselin s'intéressera notamment aux Viennois en grande précarité qui fréquentent l'Arche du 27, lieu d'accueil de jour. «A force de discuter avec ces personnes, on sent qu'elles aussi ont envie de culture, témoigne Patricia Devigne, responsable du service insertion du CCAS. Bien sûr, il faut démythifier un équipement comme le musée. Je n'hésite pas à suggérer de leur organiser une visite avec le conservateur en personne.» Pour Chrystel Orcel, responsable de l'animation du patrimoine, ces actions de médiation constituent «une démarche sur le long terme. Nous pourrions nous contenter de résultats immédiats, du succès d'une exposition. Mais nous voulons réaliser un travail en profondeur». Elle réfléchit donc, elle aussi, à son implication dans le programme sur l'alimentation, comme une dizaine d'autres acteurs culturels parmi les cinquante partenaires de l'opération.

tager un minimum de savoirs. Des rendez-vous réguliers entre experts du territoire, du secteur social et de la culture, professionnels ou non, nous permettent de faire le point sur la prise en compte de tel aspect, l'émergence de tel autre, l'évolution de la démarche.»

L'absence de prescription et de cadrage a une autre conséquence : les projets relèvent, pour la plupart, du sur-mesure, pour s'adapter précisément à un profil de personnes ou à un territoire. Les professionnels peaufinent souvent les cahiers des charges (de préférence co-construits par les représentants des deux secteurs), au fil des expériences. Et les moyens alloués à l'insertion par la culture des personnes handicapées et des allocataires de minima sociaux restant faibles, au regard des besoins, ils ont le sentiment de faire «de l'artisanat», formule qui revient fréquemment dans leurs propos.

Encore balbutiantes, les évaluations – dont les acteurs souhaiteraient préciser les critères qualitatifs – seront déterminantes pour la pérennisation de ces démarches aux financements encore précaires (au cas par cas) et hybrides (référence à plusieurs types d'actions : politique de la ville, action sociale et/ou action culturelle, etc.).

Financements croisés. Etant donné les différents niveaux de collectivités concernés (par exemple, une commune via ses équipements et un département, par le biais de son action en faveur des personnes handicapées et des bénéficiaires des minima sociaux) et le nombre de partenaires institutionnels ou associatifs intéressés ou impliqués (associations de handicapés, d'insertion, fondations etc.), beaucoup voient dans le renforcement des financements croisés la garantie d'une pérennisation. Encore faudra-t-il que la réforme des collectivités en cours ne limite pas leur ampleur et leur champ d'application. ■

Quand l'activité artistique réinvente les pratiques du travailleur social

Les activités culturelles et artistiques modifient le statut de l'usager face au travailleur social, dont les pratiques professionnelles sont bouleversées.

Par le biais de la médiation culturelle, le travail social passe de l'individuel au collectif : le tête-à-tête cède la place aux relations interpersonnelles au sein d'un groupe. « Ces deux modes de prise en charge sont complémentaires », souligne Pierrette Luche, assistante sociale du secteur d'Auch (Gers). Le travail social individualisé est indispensable pour recueillir la demande singulière, les attentes personnelles et amorcer une relation d'aide. Collectif, il permet de mettre en mouvement les res-

sources, les potentialités des personnes, de les redynamiser par la force et l'impact du groupe. De plus, la culture, c'est la singularité, être traversé par le "beau", l'émotion, l'imaginaire. »

Partenaires. Pierrette Luche, avec trois collègues, propose donc « Cité acteur » à des allocataires de minima sociaux. Une pratique artistique inspirée du Théâtre de l'opprimé, concept élaboré par le Brésilien Augusto Boal et visant à aider les individus à se libérer de leur oppression. Les stages durent une semaine et sont pilotés par la compagnie Théâtre sans frontières. Après une séance sur l'expression corporelle, les participants livrent leurs expériences (violence, addiction, discrimination, etc.) à partir desquelles les comédiens écrivent des saynètes. Trois jours sont consacrés à l'apprentissage des techniques théâtrales et aux répétitions, puis vient la représentation, où le public est invité à donner son avis sur la solution envisagée pour sortir de la situation. « Lorsque nous retrouvons les usagers des services sociaux en entretien individuel, ils disent nous percevoir désormais comme des partenaires », note Martine Perdue, chargée d'insertion.

En Gironde, les travailleurs sociaux participent aux « parcours de découverte culturelle », élaborés par le conseil général en 2007 et proposés par les maisons départementales de la solidarité et de l'insertion (MDSI). Ils constituent des groupes de personnes en insertion, et préparent avec elles des sorties, sélectionnées et organisées avec l'aide de l'institut départemental du développement artistique et culturel. Ce

Juridique

■ La loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions inscrit l'accès à la culture et à l'éducation parmi les droits fondamentaux. Les services d'inspection des affaires sociales, de l'administration, de l'Éducation nationale et de la recherche déploient dans leurs rapports d'évaluation successifs (de 2000 à 2007) sur l'application de la loi que ces domaines soient restés des « angles morts », tout comme l'accès aux sports, aux loisirs et aux vacances. Les rapporteurs invitent les acteurs sociaux à les réinvestir.

dernier aide les MDSI à nouer des partenariats avec les équipements culturels. Après les spectacles, les groupes poursuivent la discussion. « Entre professionnels et usagers, la confiance s'établit et des questions qui n'avaient jamais été abordées le sont », souligne Nicole Ouvrard, conseillère en travail social.

Parcours d'insertion. De même, dans les Yvelines, les travailleurs sociaux organisent des stages d'arts plastiques au musée Maurice-Denis maniant les pinceaux aux côtés des usagers (*lire l'encadré p. 28*). « Mis à égalité avec eux, les professionnels décodent mieux leurs blocages psychologiques », constate Marie-Chantal Labuz, directrice de l'action sociale du territoire sud Yvelines. Ce qui ressemblerait presque à de l'art-thérapie qui ne dirait pas son nom. « Sans doute, concède-t-elle, mais je réfute le terme, qui risquerait de stigmatiser les participants. »

La plupart des porteurs de projet disent avoir pour objectif « l'autonomisation » des personnes. Autrement dit, les activités artistiques et



TÉMOIGNAGE Patrick Prodhomme, responsable de la bibliothèque Annie-Frattellini, à Angers (Maine-et-Loire)

« Une question de savoir-être »

« Nous organisons, pour les jeunes en situation d'exclusion, des rencontres autour de la lecture. Nous évitons tout ce qui pourrait les renvoyer à leur échec scolaire. En aucun cas nous ne devons être identifiés comme "ceux qui savent", "ceux qui travaillent à la bibliothèque". Nous jouons donc la carte du livre-plaisir. Avec certains publics très difficiles, nous nous contentons de faire de la médiation, par notre seule présence et avec nos livres et d'engager la conversation. Une fois le contact bien établi, nous essayons de donner envie de venir nous voir. Dans un premier temps, nous ne parlons ni de culture ni d'éducation. Plus tard, quand la confiance est instaurée, nous expliquons que la bibliothèque existe, avec ses ressources, qui peuvent aider pour un parcours scolaire. Nous privilégions souvent les revues grand public, dont les contenus sont plus accessibles que ceux des livres. Cette démarche tient beaucoup d'une question de savoir-être. »



Les actions conduites par la scène lyrique lyonnaise visent notamment à favoriser la mixité sociale.

LYON

Un développement urbain nourri par l'art



472 000 habitants, Rhône

Maire: Gérard Collomb (PS)

L'ENJEU

Mobiliser les ressources et le savoir-faire des grands équipements lyonnais pour enrichir le volet culturel de la politique de la ville.

LA SOLUTION

Une charte de coopération culturelle mise en œuvre par une mission dédiée, articulée sur les affaires culturelles.

Des habitants des Pentes de la Croix-Rousse, quartier relevant du contrat urbain de cohésion sociale, participent à des ateliers artistiques animés par des médiateurs de l'opéra, assistent à des répétitions, visitent les coulisses...

Objectif: soutenir la pratique « amateur », donner goût au spectacle, provoquer des rencontres avec le monde artistique. Cette action, parmi d'autres conduites par la scène lyrique lyonnaise, découle d'une charte de coopération culturelle signée par une vingtaine de grands équipements locaux avec la municipalité. Ce document les mobilise à partir de leurs activités de « droit commun », sans les faire déroger à leur cœur de mission. Ils nourrissent ainsi de culture le développement urbain.

90 projets. Pour faire vivre ce partenariat, Lyon s'est doté, en 2005, d'une cheville ouvrière: la mission de coopération culturelle. « Nous coordonnons et suivons une centaine de projets par an, cofinancés par la ville (40%), la région et l'Etat au titre de la politique de la ville, soit un budget global annuel de l'ordre de 1,8 million d'euros, indique son responsable...

Marc Villarubias. A cela s'ajoutent environ 90 projets, portés par les établissements culturels lyonnais, dans le cadre de la charte, c'est-à-dire sans financement spécifique. »

Concertation. « Pour conduire ces actions, de multiples espaces de concertation sont mis en place, regroupant les acteurs qualifiés: maison des jeunes et de la Culture, associations, représentants d'habitants, urbanistes, acteurs de la politique de la ville, d'une discipline », complète Marc Villarubias. Au début, des responsables d'équipement ont manifesté des réserves, notamment pour les plus importants d'entre eux, tenus par leurs impératifs d'excellence artistique et de rayonnement. « Nous réfutons le danger de sous-produit culturel, ajoute le responsable de la mission. Il s'agit autant de valoriser et qualifier les pratiques des habitants, que d'amener des professionnels à rencontrer d'autres publics, d'autres territoires, sans leur demander de sortir de leurs missions propres. » Aujourd'hui, ces équipements, comme l'opéra, affichent fièrement sur leur site web leur implication en faveur de la mobilité et la mixité des publics...

culturelles ont vocation à être des étapes vers la sortie de l'assistanat. Ainsi, le travail social reste dans la logique d'un parcours d'insertion, qui induit nécessairement des temps de reconstruction de l'individu. Dans les Yvelines, le passage par l'art vise l'emploi. En Gironde, le but affiché est de conduire les usagers vers une pratique culturelle autonome (oser franchir le seuil d'un théâtre ou d'un musée, choisir un programme, etc.).

Exigence, sans élitisme. « Il existe une tension entre aide d'urgence et processus à long terme. Cela constitue une difficulté, dans la mesure où les identités et les temporalités professionnelles sont différentes », analyse Sylvie Rouxel, maître de conférences en sociologie au Conservatoire national des arts et métiers. Autre tension: comment trouver le bon « niveau de culture »? « Il ne s'agit pas de faire de l'élitisme », pré-

Les activités artistiques ont vocation à être des étapes vers l'autonomisation.

vient-elle. Pour autant, les acteurs culturels se veulent les garants de la qualité. « Je suis inflexible sur la dimension scientifique de mon travail, rappelle Sébastien Gosselin [*lire l'encadré p. 29*], conservateur du patrimoine à Vienne [Isère]. Je n'hésite pas à jouer la carte de l'élitisme quand j'accueille des personnes défavorisées au musée. C'est un atout pour les valoriser. » Selon Sylvie Rouxel, « l'insertion par la culture replace le travail social dans la philosophie de l'éducation populaire: éclairer les individus pour les aider à jouer pleinement leur rôle de citoyen, à être autonome dans leurs choix culturels. Cela redonne du sens au travail social. » ■

Prise en compte du handicap : une source d'innovations multiples

Technologies et inventivité permettent aux responsables culturels d'améliorer l'accessibilité et de mêler publics handicapés et valides.

Après s'être longtemps restreintes aux problématiques d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, les collectivités développent désormais leurs politiques culturelles en direction des handicapés sensoriels ou mentaux. En Gironde, cela a pris la forme d'un appel à projets de jumelage entre des lieux culturels et des structures pour personnes handicapées. « Les opérateurs culturels disent avoir envie de travailler avec ces publics spécifiques, mais ne savent pas à qui s'adresser, alors que les associations ne manquent pas d'idées », justifie Cécile Ferreira, chargée de mission sur le schéma départemental d'insertion au service des publics prioritaires. « Avec un cahier des charges précis, pour répondre aux problématiques d'accessibilité physique (transport) et d'accès intellectuel pour le handicap mental, mais suffisamment ouvert pour laisser place à l'imagination des acteurs, plus de dix projets ont été retenus dans toutes les disciplines : théâtre, danse, musique, lecture, audiovisuel. »

Exposition tactile. Les responsables culturels sont ainsi placés au cœur des projets, garantie de la pérennité de ceux-ci. Eux seuls ont conscience des difficultés techniques à relever, la bonne volonté politique des élus locaux étant nécessaire, mais insuffisante. Au musée départemental de préhistoire de Solutré-Pouilly (Saône-et-Loire),



TÉMOIGNAGE Nicolas Caraty, médiateur culturel au service animation du musée d'Aquitaine, à Bordeaux

« Aller au-delà du simple descriptif d'un guide »

« Intégrer un médiateur non-voyant dans l'équipe du musée a permis non seulement de changer le regard de mes collègues, mais surtout de trouver rapidement des solutions en interne. Cela nous donne une crédibilité supplémentaire, sans avoir besoin de faire appel à des intervenants extérieurs. L'éthique de notre musée est simple : notre rôle est d'accueillir le public, donc, tous les publics. L'installation de fac-similés ou de moulages de pièces datant de la préhistoire ou de l'époque gallo-romaine fait découvrir les collections aux visiteurs déficients visuels grâce au toucher, afin qu'ils ne disposent pas uniquement du descriptif d'un guide. A cela s'ajoutent des outils complémentaires pour accueillir les visiteurs individuels, comme les chemins de guidage en braille. Le public est satisfait, parfois même surpris de pouvoir toucher tant de choses. »

c'est une exposition spécialement conçue pour les malvoyants qui a initié, en 2006, un travail collectif pour accueillir ce public. Conçue en Belgique, l'exposition « Ferme les yeux pour voir la préhistoire » proposait de toucher les répliques d'objets de la vie quotidienne. « Ouverte également au public voyant – les yeux bandés, pour jouer le jeu –, elle a permis de le sensibiliser à ce handicap », raconte Sylvain Quertelet, responsable du musée. Des ateliers autour de la déficience

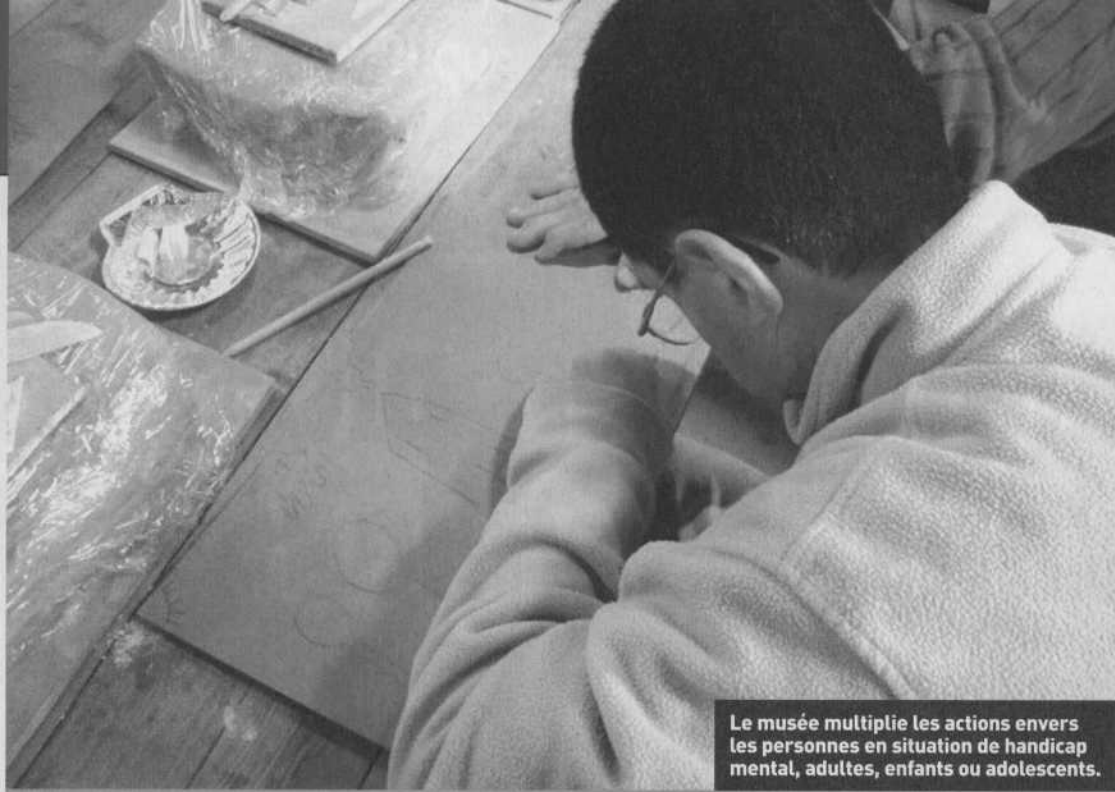
visuelle et du braille étaient proposés en fin de parcours, le tout en collaboration avec des associations de non-voyants. Au musée d'Opale Sud, à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), les efforts se sont concentrés sur le handicap mental et psychologique. L'établissement reçoit régulièrement des groupes issus des institutions médico-sociales voisines pour travailler sur les sens. « Nous appuyons nos explications techniques orales sur le travail du peintre par la dé-

Juridique

■ L'accessibilité à la culture fait partie des grandes orientations de la loi du 11 février 2005 pour « permettre la participation effective des personnes handicapées à la vie sociale [...] autour du principe d'accessibilité généralisée ». Ce texte oblige les établissements publics, dont les lieux culturels, à établir un diagnostic de leur accessibilité d'ici le 1^{er} janvier 2011 et à mettre en conformité leurs locaux avant 2015. Une prestation de compensation à domicile octroie, par ailleurs, trente heures d'aide humaine par mois pour l'accès des personnes handicapées à la culture.

composition des gestes de l'artiste, reproduisant le mouvement du pinceau qui a donné vie au tableau », raconte André l'Hoër, responsable du service culturel. « Des éducateurs viennent aussi "tester" les lieux, puis reviennent avec les groupes. Il faut prendre le temps pour aller chercher les publics dans les établissements spécialisés, où l'on n'a pas forcément l'idée d'aller au musée », plaide André l'Hoër.

Outils à apprivoiser. Les bibliothèques sont également en première ligne. A Lille (Nord), les déficients visuels disposent de tous les outils pour « lire » comme tout un chacun : abonnements aux versions vocales de quatre revues nationales, logiciels d'agrandissement du texte ou permettant de scanner les documents pour les transformer en documents sonores et les emporter chez soi en format MP3... On y multiplie les solutions techniques complémentaires au braille, « que de moins en moins de déficients visuels lisent », justifie Géraldine Leroy, mé-



Le musée multiplie les actions envers les personnes en situation de handicap mental, adultes, enfants ou adolescents.

SAINT-MARTIN-DE-RÉ

L'accessibilité comme politique globale



2 600 habitants,
Charente-Maritime

Maire: Patrice Déchelette

L'ENJEU

Assurer l'accueil de l'ensemble des publics handicapés: moteurs, sensoriels et mentaux.

LA SOLUTION

Mettre en place des innovations régulières dans les équipements et des ateliers ciblés, par handicap, pour faire accéder tous les publics aux pratiques culturelles.

En septembre 2008, le musée Ernest-Cognacq de Saint-Martin-de-Ré recevait le prix «Des musées pour tous» du ministère de la Culture. «Notre politique: prendre en compte tous les handicaps», résume fièrement Caroline Grand, médiatrice culturelle chargée du service éducatif. Ainsi le lieu multiplie les actions envers les pensionnaires en situation de handicap mental du centre départemental d'accueil et les enfants de la classe d'intégration scolaire. «Nous leur faisons visiter chaque exposition temporaire et leur proposons différents ateliers», détaille-t-elle. Arts plastiques (sculpture et dessin), initiation à l'archéologie, découverte du patrimoine des fortifications pour les enfants, le tout, encadré par un médiateur et un artiste professionnel.

Adaptation. Les autres types de handicaps – déficience visuelle notamment, «peut-être le plus difficile à appréhender», estime Caroline Grand – ont aussi leurs dispositifs. Signalétique en gros caractères avec contrastes de couleurs et maquettes tactiles sont depuis longtemps proposés aux malvoyants. Des adhésifs gris

pour amplifier les contrastes au niveau des obstacles (poteaux, marches) et des bandes podotactiles facilitent les déplacements. Pour les visiteurs malentendants, des documents d'aide à la visite reprennent notamment les textes dits dans les films et un système de boucle magnétique leur permettra prochainement d'obtenir, sur les appareils auditifs, un son privilégié. Au stand d'accueil et à l'espace librairie, les documents sont placés à la bonne hauteur pour les personnes à mobilité réduite. En outre, un visiteur en fauteuil roulant teste l'accessibilité de chaque exposition avant son ouverture.

Mixité complète. Résultat: aucun visiteur n'est exclu, pas même ceux cumulant plusieurs handicaps, ce qui évite toute segmentation du public. Pour y parvenir, le musée forme ses médiateurs, notamment auprès du Centre national de la fonction publique territoriale (langue des signes, etc.) Au final, les mêmes activités sont proposées à tous, permettant une mixité dont – preuve d'une intégration réussie – «même le grand public ne s'aperçoit pas forcément», se félicite Caroline Grand.

diatrice. Réunies au sein d'un service baptisé «Céciweb», celles-ci ne seraient cependant pas efficaces sans l'accompagnement de deux médiateurs «assurant l'initiation aux outils informatiques: il faut une présence humaine constante, sinon, c'est l'échec assuré», prévient Géraldine Leroy.

Bénévoles. Autres cas: les personnes momentanément handicapées, hospitalisées ou en perte temporaire d'autonomie. La bibliothèque municipale d'Annemasse (Haute-Savoie) organise ainsi des interventions de groupes de lecteurs bénévoles à l'hôpital voisin, en pédiatrie. D'autres initiatives, comme «danse à l'hôpital», rassemblant professionnels de santé et patients, s'avèrent également «utiles pour créer des liens avec les acteurs culturels», estime Martial Saunier, chargé culturel de l'hôpital. Dernière réussite en date: la rétrospective, en une exposition de quinze panneaux, au sein de l'établissement, du festival de Land Art «Couleurs d'automne», réalisée en partenariat avec Annemasse aggro.

Quant au ministère, il intervient auprès des collectivités en mettant à leur disposition des évaluateurs sur l'accessibilité des bâtiments culturels, des cahiers d'appels d'offres pour les diagnostics d'accessibilité et divers guides. Après une édition généraliste et une autre consacrée au spectacle vivant, la mission «handicap» de la rue de Valois travaille sur l'accueil du handicap mental (2010), avant deux autres éditions consacrées aux bibliothèques et aux expositions virtuelles (2011). Et Sandrine Sophys-Veret, correspondante au ministère, d'insister sur le rôle important des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) pour «centraliser et communiquer sur les offres culturelles et les enseignements artistiques proposés, sur chaque territoire, aux publics spécifiques». ■